

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Samedi 9 octobre 2021

Ouverture du site Blosne du Conservatoire à rayonnement régional de Rennes



© Arnaud Loubry, Ville de Rennes

Sommaire

→ Communiqué de presse : Le Conservatoire à rayonnement régional, un nouvel équipement public au Blosne	p.2
→ Le nouvel équipement en détail	p.4
→ Une ambition architecturale forte	p.5
→ Le Pont Supérieur	p.6
→ Le Conservatoire à rayonnement régional	p.8
→ Les partenaires co-financeurs	p.11
→ La rénovation urbaine du Blosne	p.13

Samedi 9 octobre 2021

Le Conservatoire à rayonnement régional : un nouvel équipement public au Blosne

Samedi 9 octobre 2021, Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole, inaugure le nouveau bâtiment du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) situé place Jean-Normand, en présence des partenaires financeurs du projet : Emmanuel Berthier, Préfet de Bretagne, Béatrice Macé, Vice-présidente à la Culture, aux droits culturels et à l'éducation artistique, représentant le Président de la Région Bretagne, Jean-Luc Chenut, Président du Département d'Ille-et-Vilaine.

5000 m² dédiés à la culture et à l'éducation artistique

Le bâtiment accueille sur plus de 5 000 m² le second site du Conservatoire, qui fonctionnera en complémentarité avec les locaux actuels situés rue Hoche, et le département de musique du Pont Supérieur, pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de la Loire.

Doté d'un auditorium de 290 places (dont 8 PMR), d'un plateau d'orchestre, de studios de danse et de théâtre, ainsi que de salles modernes plus adaptées aux pratiques musicales collectives, cet équipement donnera une nouvelle impulsion au projet pédagogique et artistique du Conservatoire à rayonnement régional.



Une étape essentielle pour le projet urbain du Blosne

Situé à proximité immédiate de la station de métro "Le Blosne", le bâtiment a été conçu par l'agence Tetrarc architecture. Tout en courbes et transparence, l'édifice est ouvert sur le quartier et constitue un véritable repère visuel sur la place Jean-Normand, également en cours de réaménagement.

Ce nouvel équipement s'inscrit dans un programme de renouvellement urbain, sans précédent depuis la construction du quartier. Afin d'offrir un meilleur cadre de vie et d'accueillir de nouveaux habitants, le Blosne est en pleine mutation, avec de nombreux projets d'équipements et d'aménagement d'espaces publics.

La culture pour tous au cœur du projet municipal

Le coût du projet s'élève à 18 583 333 € HT, répartis entre différents financeurs :

- l'État (à travers le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire - FNADT) : 4 M € ;
- la Région Bretagne : 1 169 524 € ;

- le Département d'Ille-et-Vilaine : 1 650 020 € ;
- Rennes Métropole : 1 650 020 € ;
- la Ville de Rennes : 10 113 770 €.

Avec la construction du nouvel Antipode à Cleunay (18,2 M€ TTC - livré en 2021), l'inauguration du nouveau bâtiment du Conservatoire à rayonnement régional illustre le haut niveau d'investissement de la Ville de Rennes en matière culturelle et traduit sa volonté politique forte de placer l'art et la culture au cœur de son projet pour la cité.



© Arnaud Loubry, Ville de Rennes

Le nouvel équipement en détail

L'équipement accueille le Conservatoire à rayonnement régional, établissement municipal d'enseignement artistique, et le Pont Supérieur, pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de la Loire, pour créer un pôle majeur d'éducation artistique.

La surface de l'équipement est de plus de 5 000 m² de planchers, comprenant :

- un vaste hall d'accueil et un patio au 2^{ème} étage ;
- des salles et studios d'enseignement et de pratique musicale (instruments et voix) sur 1 200 m² ;
- un auditorium de 290 places (dont 8 PMR) ;
- des espaces dédiés aux pôles enseignement chorégraphique et art dramatique (studios, salles de répétitions...) sur 1 255 m² ;
- des bureaux pour les services administratifs du CRR (163 m²) ;
- l'espace affecté au Pont Supérieur, au dernier niveau sur 680 m² (studios, salles de cours, bureaux et foyer des étudiantes et étudiants) ;
- les locaux techniques, logistiques, sanitaires, etc. (580 m²).



© Arnaud Loubry, Ville de Rennes

Une ambition architecturale forte

L'équipement, conçu par l'agence Tetrarc architecture, repose sur une ambition architecturale forte.



© Arnaud Loubry, Ville de Rennes

Le bâtiment dessine une silhouette singulière dans le quartier, avec une ligne de faitage évoquant une vague. La façade d'accueil, avec son grand socle vitré donnant sur la place Jean-Normand, s'ouvre au sud vers le parc en réseau. Du côté du boulevard de Yougoslavie, le bâtiment présente une façade plus urbaine. Le toit lui-même se présente comme une cinquième façade de laquelle émerge un patio. Cette enveloppe révèle la fonction d'accueil du public et son ouverture sur le quartier.

Des panneaux photovoltaïques sont installés sur une surface de 700 m². Le bâtiment est à énergie positive, ce qui signifie qu'il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

La silhouette du bâtiment forme un nouveau repère dans le quartier et affirme la fonction centrale de la place Jean-Normand, qui accueille aussi un nouveau centre commercial à l'horizon 2023.



Le Pont Supérieur

L'étage supérieur du bâtiment est occupé par le département musique du Pont Supérieur, pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de la Loire qui réunit le ministère de la Culture, les régions Bretagne et Pays de la Loire, Brest Métropole, les Villes de Nantes, Rennes et Angers ainsi que les Universités de Nantes, Rennes 2 et Angers. Le Pont Supérieur est accrédité par le ministère de la Culture et labellisé Erasmus+.

Le Pont Supérieur : un établissement dédié à la professionnalisation des artistes-enseignants et des interprètes

Le Pont Supérieur accompagne les étudiantes et étudiants vers les métiers d'artistes interprètes et de pédagogues en danse et en musique, lorsque, à l'issue de leur formation initiale - par exemple dans un Conservatoire - ceux-ci font le choix de s'orienter vers une professionnalisation dans leur discipline artistique.

Un nouveau cadre propice à l'épanouissement artistique des étudiantes et étudiants

Dans ce nouveau lieu – 680 m² de salles dédiées aux activités de formation et à l'administration - le département musique du Pont Supérieur continuera d'accueillir en formation supérieure les musiciennes et musiciens des musiques actuelles amplifiées, des musiques traditionnelles et les instrumentistes et chanteurs des musiques "classique à contemporain".

Le Pont Supérieur prépare au Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) de musicien dans des programmes de formation en prise directe avec le secteur professionnel du spectacle vivant et au Diplôme d'État (DE) de professeur de musique par les trois voies d'obtention (formation initiale, continue, VAE). Il délivre en co-accréditation avec l'Université de Bretagne Occidentale de Brest un master « Arts de la Scène et spectacle vivant, mention Artistes des musiques traditionnelles » unique en France.



Établissement en bi-site, Le Pont Supérieur accueille son département danse à Nantes. Danseuses et danseurs peuvent y suivre une formation supérieure en deux ans au Diplôme d'État (DE) de professeur de danse (jazz, classique et contemporain), un parcours de préparation d'un an à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) et plusieurs modules de formation continue.

Une école supérieure culture à l'ambition nationale et internationale sur le territoire rennais

Grâce à une équipe de plus de 200 formateurs et à ses nombreux partenariats avec les structures artistiques, culturelles de son territoire ainsi que ses multiples échanges internationaux, Le Pont Supérieur vise l'obtention des diplômes dans une juste articulation avec les débouchés professionnels. Les collaborations étroites avec les universités, les conservatoires, le secteur professionnel du spectacle vivant

et la présence régulière d'artistes contribuent à former des artistes-enseignants et des interprètes de haut niveau.

L'établissement se veut également être un lieu d'expérimentation et de recherche dont l'enjeu est de transmettre et d'inventer un rapport sensible au monde, un lieu qui permette à chaque étudiante et à chaque étudiant d'y développer sa singularité, tout en se constituant ses propres outils au cours de ses apprentissages.

Le Conservatoire à rayonnement régional

Le Conservatoire à rayonnement régional de Rennes est un établissement municipal d'enseignement artistique placé sous le contrôle pédagogique du ministère de la Culture. Il est installé depuis plus de 100 ans rue Hoche dans le centre-ville.

Il accueille actuellement 1 857 élèves et intervient chaque semaine auprès de 3 200 enfants dans les écoles rennaises. Son équipe est constituée de 133 enseignants et de 32 agents administratifs et techniques.

Le Conservatoire développe une mission d'éducation artistique pour le plus grand nombre, propose des cursus d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre (une quarantaine de disciplines sont regroupées au sein de douze départements pédagogiques) et fait vivre ces missions au travers d'une activité de diffusion notamment illustrée par sa saison culturelle.

Favoriser l'accès au plus grand nombre à la culture et à l'éducation artistique

Le Conservatoire participe activement à l'orientation culturelle développée par la Ville de Rennes visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et à l'enseignement artistique. Cette démarche se décline par un système de tarification fondé sur le quotient familial et par des actions de médiation (parcours découverte de l'établissement, accès à des répétitions, rencontres avec des élèves et enseignants, séances scolaires...) à destination de publics ciblés avec différents partenaires dans les quartiers rennais.

En complément de cette activité fondamentale d'enseignement, le Conservatoire propose également une saison culturelle riche et variée dans les formes et les esthétiques abordées (24 000 spectateurs en moyenne par saison pour 170 représentations), qui permet aux élèves d'éprouver l'expérience de la scène, conçue comme faisant partie intégrante de la formation dispensée. La saison culturelle 2021/2022 s'annonce foisonnante et se déploiera dans plusieurs lieux de diffusion, notamment dans le nouvel auditorium.



Fonctionnement sur deux sites en complémentarité

Le site Hoche reste ouvert et accueille l'administration du Conservatoire, ainsi que l'apprentissage instrumental et vocal pour les premiers cycles.

Le nouveau site place Jean-Normand permet au Conservatoire à rayonnement régional de disposer de plus d'espaces et d'un équipement mieux adapté aux exigences d'un établissement moderne. L'ensemble des élèves, des plus jeunes aux futurs professionnels, bénéficient ainsi d'espaces de diffusion et de répétition adaptés à leur pratique.

Il permet au Conservatoire à rayonnement régional de remplir aux mieux les objectifs qui lui sont fixés : l'élargissement social des publics, le renouveau de la pédagogie par le développement des pratiques collectives et de l'interdisciplinarité,

l'ouverture aux pratiques artistiques en amateur et professionnelles, la qualité de l'accueil et l'implication dans un travail en réseau.

Les Classes Orchestre, symboles de l'ouverture sur le quartier

Le Conservatoire à rayonnement régional est largement ouvert sur le quartier du Blosne : plus de 300 m² sont dédiés à l'accueil et à l'information du public ainsi qu'à l'expression artistique des acteurs culturels du quartier.

Le Conservatoire est déjà un acteur important de la vie éducative, sociale et culturelle du quartier. Il participe aux instances de concertation (conseil de quartier notamment) et propose des actions de diffusion culturelle dans le cadre de sa programmation annuelle. Il s'inscrit également dans le projet artistique participatif des « [Chants du Blosne](#) », une création sonore conçue par Ars Nomadis. Imaginé par Antoine Beaufort dans le cadre du programme de renouvellement urbain du Blosne, ce parcours artistique constitué de 20 portraits sonores, associe des habitants, des élèves du Conservatoire et une équipe d'artistes professionnels. Œuvre collective, « Les Chants du Blosne » fait entendre la richesse et la diversité culturelle du quartier du Blosne au travers du patrimoine musical de ses habitants.

Le Conservatoire à rayonnement régional met également en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle, à travers les classes à horaires aménagées musique et danse au collège des Hautes Ourmes et les Classes Orchestre. Lancé en 2009, ce dispositif a progressivement été étendu. Depuis la rentrée 2020, 9 classes réparties sur trois écoles (Tornigné, Volga, Guillevic), soit environ 200 enfants, sont concernées par cette initiative.



© Christophe Le Dévéhat, Ville de Rennes

Pendant un cycle de trois ans, du CE2 au CM2, les élèves des Classes Orchestre bénéficient chaque semaine, sur le temps scolaire et au sein de leur école, de trois heures d'enseignement musical dispensées par le Conservatoire :

- éveil à la culture musicale ;
- apprentissage d'un instrument de musique en petit collectif ;
- pratique de l'orchestre en grand groupe.

Tout au long de l'année, les Classes Orchestre sont associées aux projets portés par le Conservatoire dans le cadre de la saison culturelle. Régulièrement, elles se déplacent dans différents lieux culturels tels que l'Opéra ou des salles de spectacle, pour donner des représentations en public.

Ainsi, outre le fait d'apprendre à jouer d'un instrument, de développer et cultiver son goût artistique, l'apprentissage musical participe d'une sorte d'émancipation de l'élève, qui devient le moteur d'une progression scolaire.

Le dispositif des Classes Orchestre est une initiative de la Ville de Rennes, menée en partenariat avec l'Éducation nationale avec le soutien de la DRAC Bretagne, et a par ailleurs bénéficié du concours de la Fondation Daniel et Nina Carasso.

Chiffres clés du Conservatoire à rayonnement régional

- 1 857 élèves (dont 1 530 en musique, 176 en danse et 151 en théâtre) ;
- intervention auprès de 3 200 écoliers rennais dans le cadre des actions menées par les musiciens intervenants (dispositif "Musique à l'école" initié par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine) ;
- 170 représentations par an ;
- 12 départements pédagogiques ;
- Plus de 40 disciplines enseignées en musique, danse et théâtre.

Les partenaires co-financiers

Aux côtés de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, l'État, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine ont co-financé la construction du nouveau bâtiment du Conservatoire à rayonnement régional.

L'État en Bretagne



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'inauguration du Conservatoire de Rennes marque une nouvelle étape de son développement à la mesure de son niveau de rayonnement. Conservatoire à rayonnement régional classé par le ministère de la Culture, comme 42 autres établissements en France, il joue un rôle structurant essentiel pour le territoire régional avec des enseignements jusqu'au 3^e cycle et la délivrance des diplômes d'étude et la préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur. Ce positionnement sera renforcé par la présence du département musique du Pont supérieur au sein du futur bâtiment.

Pleinement inscrit dans le projet de renouvellement urbain du quartier du Blosne, cet équipement culturel majeur permettra un renforcement des actions de diffusion et d'actions culturelles, un élargissement des publics et une meilleure équité territoriale : la participation des enfants du quartier aux activités du Conservatoire sera favorisée ainsi que l'ouverture aux habitants, à travers la programmation mais également la mise à disposition de salles. Le Conservatoire participera ainsi à la **démocratisation de l'accès à la culture** et à la **prise en compte des droits culturels des populations**, qui constitue l'un des enjeux des politiques culturelles du ministère de la Culture et des collectivités publiques.

La construction de ce nouveau bâtiment au cœur du Blosne a fait l'objet d'une inscription au Contrat de plan État-Région en tant qu'équipement métropolitain. À ce titre, il bénéficie des crédits du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) à hauteur de 4 000 000 €. Le ministère de la Culture, via la DRAC Bretagne, soutient par ailleurs en fonctionnement le Conservatoire chaque année par une subvention de 300 000 €.

Région Bretagne



Pour la Région Bretagne, cette inauguration illustre la complémentarité de ses différentes politiques d'intervention en faveur des territoires. En tout premier lieu, la collectivité accompagne la construction du nouveau Conservatoire au titre de **sa politique culturelle (300 000 €)**, avec toute l'attention qu'il convient d'apporter à un équipement dont le rayonnement s'étend à tout le territoire breton, en particulier dans ses missions de formation.

Mais c'est aussi au titre du **Contrat de partenariat avec le Pays de Rennes et de la politique de la ville** que la Région a pris part à ce projet d'envergure. Une enveloppe de près de 900 000 € a été allouée, en mai dernier, à l'opération immobilière qui prend place au cœur du Blosne. Le quartier fait en effet partie des 12 espaces

retenus comme prioritaires par l'ANRU en Bretagne, dans le cadre de son Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU).

Si la Région accompagne les projets de développement des zones rurales, des villes moyennes et des centres-bourgs, elle est aussi très soucieuse d'améliorer, à Rennes en particulier, **les conditions de vie des quartiers urbains sensibles**. Qui plus est quand il s'agit de les doter d'équipements qui participent à leur désenclavement et créent une attractivité nouvelle : en ouvrant ses portes aux habitants, le futur conservatoire contribuera assurément à la mixité des publics, amateurs de musique, de danse et de théâtre.

Département d'Ille-et-Vilaine



Le Département d'Ille-et-Vilaine a subventionné à hauteur de 1,65 million d'euros la construction du Conservatoire à rayonnement régional. Cette subvention s'intègre à la participation du Département au Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) de Rennes Métropole qui concerne deux quartiers rennais prioritaires classés d'intérêt national (Le Blosne et Maurepas) et un quartier d'intérêt régional (Villejean).

Le Département apporte également une aide annuelle de fonctionnement au Conservatoire à hauteur de 308 000 € en 2019, dont 125 562 € pour les postes de musiciens intervenants.

En juillet 2016, le Conseil départemental a acté le principe d'une participation financière au Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) de Rennes Métropole pour un montant proche des 13 millions d'euros, dont des opérations de logements au Blosne, à Maurepas et à Villejean.

La rénovation urbaine du Blosne

Le programme de renouvellement urbain de la Ville de Rennes s'articule avec des mesures en faveur de la cohésion sociale, de l'emploi et du développement économique. Le renouvellement urbain du Blosne est un projet d'envergure, inscrit dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui vise à redessiner et redynamiser le quartier à travers un large programme de requalification des espaces publics, de densification et de réimplantation d'activités commerciales et de services. La place Jean-Normand, réaménagée, a vocation à devenir le pôle central du quartier : l'ouverture du Conservatoire à rayonnement régional est donc une étape importante dans la requalification du quartier.

Une vaste concertation

En 2005, la Ville de Rennes a lancé une étude de requalification urbaine du quartier du Blosne, inscrite dans un premier programme de rénovation urbaine de Rennes. Dès 2007, un processus de concertation, intitulé "atelier urbain" a été lancé. En 2016, une nouvelle étape de concertation avec les habitants a été lancée avec la déclinaison opérationnelle du projet et le lancement des premiers chantiers sur le quartier.

La Maison du projet, inaugurée le 8 décembre 2017 place Jean-Normand est au cœur de ce processus. Il s'agit d'un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges dédié à la transformation et ouvert à tous (habitants, associations, commerçants, bailleurs, entreprises, etc.). Les habitants et les acteurs du quartier peuvent également y proposer des animations et des activités sur des thématiques en lien avec l'évolution du quartier et le projet urbain.

Des projets d'équipements structurants

La programmation de grands équipements dans laquelle s'inscrit le Conservatoire à rayonnement régional comprend également une halle multifonction consacrée à la pratique d'activités sportives et à des animations diverses ou encore le futur Pôle associatif de quartier, qui ouvrira progressivement en 2022-2023 et permettra d'héberger plusieurs associations et collectifs du Blosne. Les groupes scolaires Torigné et Volga, feront également l'objet d'importantes réhabilitations, de même que le gymnase de Torigné.

Une nouvelle offre de logement

Afin d'offrir aux résidents un meilleur cadre de vie et d'accueillir de nouveaux habitants, les immeubles existants sont réhabilités (notamment à travers des programmes de rénovation énergétique) et environ 1 500 nouveaux logements seront construits dans le quartier.

Une attention particulière est apportée à la qualité environnementale et énergétique des bâtiments, ainsi qu'à l'accessibilité et la sécurisation des logements.

L'offre de logements est diversifiée et l'accession à la propriété, libre ou aidée, favorisée.

Espacil-Habitat livrera pour la rentrée 2023, 315 logements étudiants dont 40 seront réservés dans un bâtiment situé à proximité du Conservatoire, aux étudiants de l'établissement et du Pont Supérieur.

La requalification de l'espace public

Le projet urbain du Blosne s'appuie également sur une action forte sur l'espace public, afin notamment de valoriser l'image du quartier et de favoriser la circulation douce et les parcours piétonniers. Le patrimoine paysager important du quartier sera mis en valeur via un parc paysager qui connectera l'ensemble des espaces publics (groupes scolaires, place Jean-Normand, stations de métro, équipements sportifs, commerces...) et des habitations.

Le Boulevard de Yougoslavie sera reconfiguré pour former une Rambla, qui sera un lieu de promenade accessible à tous, et pourra également accueillir des expositions et des événements du quartier. L'aménagement de la place du Banat et du square Alexis Le Strat ont également fait l'objet de rendez-vous de concertation qui ont servi à affiner les projets de requalification.

De nouvelles activités économiques et artisanales dans le quartier

La restructuration commerciale et l'accueil d'activités économiques représentent des piliers importants du projet urbain. La place Jean-Normand offrira une centralité économique, commerciale et culturelle. Des activités artisanales, des bureaux, des services et des commerces seront implantés à proximité des nouveaux logements.

L'ouverture en 2021 du Quadri, près du métro Triangle, est l'une des pierres angulaires du renouvellement urbain du Blosne. Ce bâtiment, qui accueille de nombreuses entreprises et une pépinière, doit permettre de créer des emplois dans le quartier. L'un des objectifs du Quadri est de soutenir de nouveaux projets entrepreneuriaux et coopératifs. Le rez-de-chaussée accueille la librairie L'Établi des mots, le PIMMS, un service à la population tourné vers la médiation sociale et l'accès aux droits, une épicerie Biocoop, un dépôt-vente de vêtements d'occasion, Trocabi et le bar-restaurant Le Quartet attendu dans les prochains mois.

Restructuration de l'offre commerciale

À l'issue d'une concertation menée avec les habitants, la Ville de Rennes a confié à Territoires l'aménagement d'un nouvel espace commercial moderne sur la place Jean-Normand, qui remplacera les trois petits centres de Sainte-Elisabeth, Torigné et Landrel en créant une centralité plus attractive et plus dynamique à l'échelle du quartier. Le marché de la place Jean-Normand gardera son emplacement autour du métro.

Le Blosne, quartier d'intérêt national

Avec le quartier de Maurepas, le Blosne fait partie des 200 quartiers d'intérêt national qui bénéficient des aides financières de l'Anru. Au total, pour le Blosne, l'enveloppe est estimée à près de 150 M€ HT (soit 170 M€ TTC, c'est à dire toutes dépenses prévues, dont certaines au titre du NPNRU, dépenses qui engagent non seulement la Ville et la Métropole de Rennes mais aussi les bailleurs sociaux et la Région, le Département, l'ANRU, l'État et la Banque des Territoires).

Pratique

- Pièce-jointe : bilan de la concertation
- Pièce-jointe : dépliant "Un projet de quartier pour Le Blosne"